

Revue de presse

Journal : La Broye
Date : 10 avril 2025

Oppositions aux horaires des vols civils

BROYE

L'extension des horaires des vols civils à Payerne était en consultation jusqu'au début avril. Elle a récolté une dizaine d'oppositions dans le cadre de la procédure de modification du règlement d'exploitation civil de l'aérodrome militaire de Payerne, informe l'Office fédéral de l'aviation civil (OFAC). Les horaires en semaine ont été peu adaptés. En revanche, le règlement prévoit des horaires étendus le samedi et, grande nouveauté, des autorisations spéciales pour les dimanches et jours fériés.

La procédure est toujours en cours, avec notamment la consultation des autorités cantonales et fédérales. Le traitement des oppositions, avec l'analyse des griefs, se fera lors d'une étape ultérieure, en principe d'ici à l'automne.

Concernant le plan sectoriel des transports, partie infrastructure aéronautique (PSIA), l'OFAC a reçu trois prises de position concernant le projet d'adaptation de la fiche PSIA de Payerne. Notons que le PSIA définit le cadre général de développement et d'exploitation de la partie civile de l'aérodrome militaire avec utilisation civile de Payerne, soit le cadre global des activités civiles de Payerne. A l'issue de la procédure de consultation, cette fiche fera l'objet d'une décision du Conseil fédéral.

JMZ